

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Référent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrdupaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 08/04/2019

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2019

2019.005 : BUDGET PRIMITIF- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018	
<p>Nombre de bureau en exercice : 24 sièges</p> <p><u>Suppléants :</u> 15 présents dont 4 suppléants Absents : 13 Procurations : 0 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Convocation du 22.03.2019</p>	<p><u>Etaient présents :</u></p> <p>ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Mohamed RAFAÏ, Monsieur Gilles AYME (suppléant), Monsieur Pierre VETILLART (suppléant),</p> <p>CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant)</p> <p>TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE</p> <p><u>Etaient excusés :</u></p> <p>ACCM : Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Roland CHASSAIN, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER,</p> <p>CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI,</p> <p>TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Jean-Claude MARTARELLO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON,</p> <p>La délibération soumise au vote a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.</p>

Fait à Arles le 8 avril 2019

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2019

2019.005 : BUDGET PRIMITIF- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Nombre de bureau en
exercice : 24 sièges

Suffrages :
15 présents dont 4
suppléants
Absents : 13
Procurations : 0
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Convocation du
22.03.2019

Étaient présents :

ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Claude VULPIAN, Monsieur Guy CORREARD, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Mohamed RAFAÏ, Monsieur Gilles AYME (suppléant), Monsieur Pierre VETILLART (suppléant),

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant)

TPA : Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Paul LAUGIER (suppléant), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

Étaient excusés :

ACCM : Monsieur Nicolas KOUKAS, Monsieur Roland CHASSAIN, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Monsieur Dominique TEIXIER,

CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Jean-Claude MARTARELLO, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON,

.....

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-31, l'assemblée délibérante entend, débat et arrêté le Compte de gestion du comptable ;

Considérant l'adoption du Compte Administratif 2018 lors de la même séance du conseil syndical,

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du Compte de gestion (en annexe) du receveur de la Trésorerie d'Arles Municipale et Camargue et du Compte Administratif du Président du PETR ;

Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir,

- 1 – **ADOPTER** le compte de gestion du receveur arrêté pour l'exercice 2018 et dont les écritures sont conformes à celle du compte administratif pour le même exercice.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

